

UN PROJET ?  
ON VOUS ACCOMPAGNE !

## Le maître-mot : UNE RÉNOVATION GLOBALE PERFORMANTE



J'ENVISAGE  
OU JE VIENS  
D'ACHETER UN  
LOGEMENT...



JE SOUHAITE  
FAIRE DES  
TRAVAUX...



JE VOUDRAIS  
DIMINUER MA  
CONSOMMATION  
ET MA FACTURE  
D'ÉNERGIE...



JE VEUX  
AMÉLIORER  
LE CONFORT DE  
MON  
LOGEMENT...



JE VEUX  
AGIR POUR  
L'ENVIRONNE-  
MENT...

➤ Afin de réaliser des économies d'énergie plus importantes et éviter les chantiers successifs, la Région Nouvelle-Aquitaine préconise une démarche de rénovation globale.

- Il est essentiel d'avoir **une vision d'ensemble** des déperditions énergétiques de son logement et d'élaborer un programme d'actions, car cela permet :
- D'atteindre un niveau de performance suffisant pour parvenir à de réelles économies,
  - D'avoir des travaux compatibles et complémentaires entre eux et de les organiser de façon cohérente,
  - D'éviter de multiplier les chantiers, et d'optimiser ainsi les investissements.



Agissons aujourd'hui, réinventons demain



Je Rénove  
MON LOGEMENT !



EN SAVOIR PLUS SUR

[nouvelle-aquitaine.fr](http://nouvelle-aquitaine.fr)

[www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens](http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens)

LOGEMENT



Je Rénove  
MON LOGEMENT  
JE RÉDUIS MES FACTURES !

EN SAVOIR PLUS SUR

[nouvelle-aquitaine.fr](http://nouvelle-aquitaine.fr)



Agissons aujourd'hui, réinventons demain

Rénover  
SON LOGEMENT  
c'est gagner !

Un logement mal isolé et des factures élevées, ce n'est pas une fatalité... !

- Particulier propriétaire, occupant ou bailleur, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME vous accompagnent pour réaliser des économies d'énergie à travers la rénovation de votre logement : chauffage, isolation, fenêtres, ... Nous mettons à votre disposition **des outils pour définir, financer et assurer la qualité de votre projet.**

- **Confort, budget, environnement, valeur du logement** : vous serez gagnants sur tous les plans.

€ **5 à 10%**  
c'est la valeur que gagne une maison à la vente en améliorant son étiquette énergétique

**75%**  
des logements sont mal ou très mal isolés (étiquettes énergétiques inférieures à C)

Rénover  
POUR PRÉSERVER  
la planète !

- Pour lutter contre le changement climatique, la priorité est donnée aux économies d'énergie, tout particulièrement dans le bâtiment qui constitue le premier secteur consommateur d'énergie à l'échelle régionale. La Région Nouvelle-Aquitaine soutient ainsi la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics ou privés, des logements individuels, des logements sociaux...

LES OBJECTIFS  
POUR LE  
LOGEMENT :

Plus de  
**100.000**  
rénovations  
de logements par an

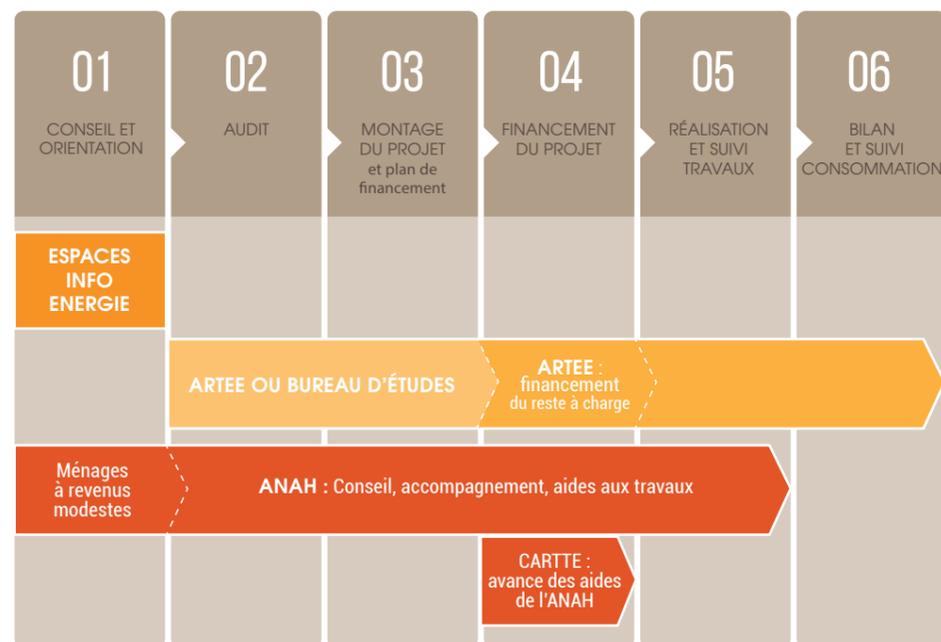
Des rénovations permettant au moins  
**40%** DE GAIN  
énergétique

- **L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle qu'on ne consomme pas... !**



## Le parcours de la rénovation avec vous ÉTAPE PAR ÉTAPE

Avec leurs partenaires, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME vous accompagnent tout au long de votre projet, du diagnostic à l'évaluation, avec une gamme complète d'outils :



Ces dispositifs sont complémentaires aux aides de l'Etat (Crédit d'impôt, Eco-prêt à taux zéro...)



ÉTAPE 1

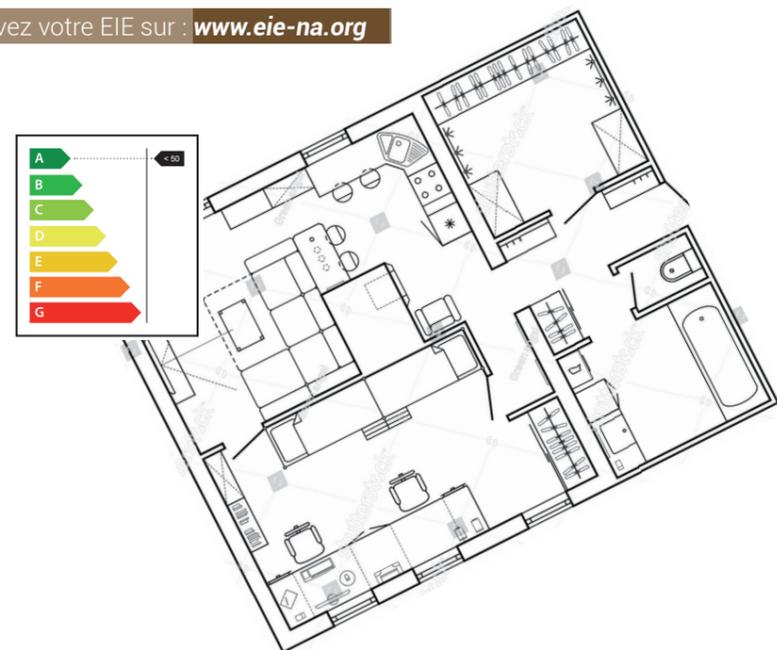
### Votre porte d'entrée unique



### POUR UN 1<sup>er</sup> CONSEIL ET POUR MIEUX VOUS ORIENTER : LES ESPACES INFO ENERGIE

- > Avec 52 conseillers répartis sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, les **Espaces Info Energie** sont votre 1<sup>er</sup> interlocuteur. Ils sauront vous apporter des conseils pour mieux maîtriser vos consommations d'énergie, bâtir et réussir votre projet de rénovation.
- > Ces conseils seront gratuits pour vous. La Région Nouvelle-Aquitaine, l'ADEME, et certaines collectivités régionales financent l'intégralité de ce service réalisé en toute indépendance de tout fournisseur d'énergie ou d'équipements.
- > Certaines agglomérations ou communautés de communes ont fait le choix d'intégrer ce service à une plateforme territoriale de la rénovation énergétique.

Trouvez votre EIE sur : [www.eie-na.org](http://www.eie-na.org)



ÉTAPE 2

### Vos services et interlocuteurs



### POUR UNE RÉNOVATION COMPLÈTE : L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT D'ARTEE

- > L'Agence Régionale pour les Travaux d'Economie d'Énergie a été créée à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine et de plusieurs partenaires privés.
- > Son objectif est de faciliter et rendre accessible une rénovation performante et complète. Pour cela, elle associe un accompagnement technique et administratif tout au long du projet et une aide au financement pour payer le « reste à charge », c'est-à-dire ce qu'il vous reste à payer une fois les différentes aides obtenues. Pour cela, l'agence vous avance le montant nécessaire à la réalisation des travaux et vous remboursez par des mensualités calculées pour être inférieures aux économies générées.
- > L'accompagnement d'ARTEE est complet :
  - Audit énergétique
  - Accompagnement aux travaux avec analyse des devis des entreprises
  - Rédaction des demandes d'aides pour tous les dispositifs identifiés
  - Assistance aux déclarations de travaux
  - Deux visites de chantier
  - Mise à disposition d'un outil connecté de suivi de consommation pour vérifier les économies réalisées et corriger si besoin
  - Formation aux gestes écologiques

[www.artee.fr](http://www.artee.fr)



### POUR LES MÉNAGES À REVENUS MODESTES : LES AIDES DE L'ANAH

- > L'ANAH est un organisme d'Etat qui accorde des aides financières à des propriétaires sous conditions de ressources et aux copropriétés en difficulté. Ces aides concernent le diagnostic, l'accompagnement et les travaux. Cette aide n'est pas directement sollicitée par le propriétaire mais par l'opérateur qui l'accompagne. Dans le cadre d'une aide de l'ANAH, la CARTTE, dispositif créé par la Région et les PROCIVIS, peut avancer le coût des travaux aux ménages modestes.

Les points Rénovation Info Service de l'ANAH sont présents dans chaque département.

[www.anah.fr](http://www.anah.fr)



### POUR LES ÉTUDES ET TRAVAUX : LES ENTREPRISES RGE



- > Un artisan RGE est un professionnel qui bénéficie d'une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement ». Un artisan disposant de cette certification a des compétences techniques en matière d'efficacité énergétique ou d'exploitation des énergies renouvelables. Le recours à un artisan doté d'un label RGE est une condition d'obtention de plusieurs aides financières.

Vous pouvez trouver les entreprises RGE sur le site Internet de FAIRE, le service public national et gratuit d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

[www.faire.fr/trouvez-un-professionnel](http://www.faire.fr/trouvez-un-professionnel)